

---

# Nouvelles du vent dans l'Oise

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Chemin du Bois Hubert  
Numéro 2 – Mars 2015

---

## ÉDITORIAL

Après les travaux de génie civil, le chantier du parc éolien de Chemin du Bois Hubert a achevé sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Les tours sont arrivées par convois exceptionnels, par sections, depuis l'usine de mâts béton de Longueil-Sainte-Marie, près de Compiègne (Oise). Les aérogénérateurs sont arrivés par bateau jusqu'à Rouen, puis ont été transportés sur site par camion. Ensuite, comme pour un Meccano géant, les différents éléments ont été assemblés : les sections de chaque tour sont fixées les unes sur les autres et des câbles en acier viennent contraindre et solidariser l'ensemble. La nacelle vient se poser au sommet du mât, et le rotor, dont les trois pales sont d'abord assemblées au hub à terre, vient enfin compléter l'édifice.

Comme attendu, le vent souffle fréquemment : il a ralenti quelque peu le montage des éoliennes, forcément très sensibles à cet élément naturel. Cependant, le planning est tenu et le chantier avance dans les temps.

Ce nouvel attribut du paysage commencera par surprendre les habitants des communes d'Angivillers, Le Plessier sur Saint Just, Lieuvillers et Valescourt, et puis, comme pour tous les riverains de nos parcs éoliens en France, les aérogénérateurs deviendront un repère : un moyen de s'orienter... et de connaître la direction du vent !

Thierry CONIL  
Président

---



Montage éolienne parc éolien de Chemin du Bois Hubert ©David Blondin

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

---

*Nouvelles du vent dans l'Oise*

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Chemin du Bois Hubert  
Numéro 2 – Mars 2015

■ [www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com) ■

## Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Chemin du Bois Hubert a été délivré par le préfet de l'Oise en février 2012.

Ce parc est composé de 12 éoliennes de type E82 – T84 m du fabricant allemand Enercon, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Lieuvillers (4 éoliennes et 2 Postes de Livraison), Le Plessier sur Saint Just (3 éoliennes), Angivillers (3 éoliennes) et Valescourt (2 éoliennes).

Sa production annuelle de près de 60 millions de kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 33 300 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 48 000 tonnes de gaz carbonique\*\*.

Les éoliennes de Chemin du Bois Hubert composent le second parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise après celui de Chemin des Hagenets dont les premiers tours de pale sont intervenus en mai 2009.

## Le chantier

### Les travaux avancent conformément au calendrier

Après les fouilles réalisées en octobre 2014, les fondations sont désormais complètement terminées. Les conditions météo favorables et l'efficacité de l'entreprise de génie civil CODA ont permis de terminer cette étape le 7 novembre 2014, parfaitement dans les temps.

Après les fouilles des tranchées électriques, réalisées également en octobre 2014, l'installation des câbles qui relient les éoliennes entre elles, ainsi qu'au poste de livraison, s'est finalisée début mars 2015.

Enfin, la phase la plus spectaculaire du chantier, à savoir le montage des aérogénérateurs, se finalisera, si la météo le permet fin mars 2015, conformément au planning des travaux.



*Ferraillage d'une fondation du parc éolien*

### Mesures pour la protection de l'environnement

Afin d'affirmer sa cohérence face aux enjeux environnementaux, La Compagnie du Vent s'est engagée à replanter à l'identique le linéaire de haie qui a dû être arraché pour les besoins du chantier.

## Les travaux à venir

Alors que les aérogénérateurs continueront d'être livrés jusqu'à fin mars 2015, le montage de la première éolienne a démarré dès le 27 janvier 2015. Cette opération très spectaculaire était prévue pour durer neuf semaines. Ainsi, si la météo le permet, les 12 éoliennes de Chemin du Bois Hubert seront toutes sur pied mi-avril 2015.

En parallèle, les postes de livraison ont été connectés au réseau national dès le 22 janvier 2015 ; encore quelques réglages et ils seront prêts à accueillir et transmettre la production du nouveau parc éolien.



*Mise en place de la première section de tour d'une éolienne du parc de Chemin du Bois Hubert ©David Blondin*

Viendront ensuite, dans les derniers jours d'avril 2015, l'installation de la télégestion qui permet de suivre en direct le fonctionnement du parc éolien depuis les bureaux de La Compagnie du Vent à Montpellier et du prestataire local en charge de la maintenance.

Enfin, le chantier se terminera par la remise en état du site, en juin 2015.



*Levage du rotor d'une éolienne du parc de Chemin du Bois Hubert ©David Blondin*

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage- \*\* Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

## Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

### La Compagnie du Vent signe la Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés

AMORCE est l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Fondée en 1987, elle rassemble aujourd'hui 802 adhérents (547 collectivités territoriales et 255 professionnels dont La Compagnie du Vent).

Via son Club des Collectivités Eoliennes (Cléo), Amorce a présenté le 3 septembre dernier la Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement de projets éoliens territoriaux et concertés. A travers un certain nombre d'engagements pris par les développeurs et les collectivités locales, cette charte a pour objectif d'associer les collectivités locales (notamment les communes et les établissements publics de coopération intercommunale) aux projets éoliens, le plus en amont possible de leur développement. Cela permet d'une part de prendre en compte les contraintes et les souhaits de la collectivité et de la population et d'autre part de garantir que les informations et les outils ont été donnés aux élus afin qu'ils puissent accompagner le projet éolien jusqu'à sa mise en œuvre et pendant son exploitation.

Avec cette démarche, les collectivités locales ont la possibilité de répondre aux interrogations de la population et des médias, ainsi que la capacité de se positionner correctement sur chaque projet éolien et de le défendre le cas échéant.

### Trois projets éoliens en Seine-Maritime !

Le permis de construire du projet éolien de la Voie du Moulin a été délivré par le préfet de la Seine-Maritime. Situé sur la commune de Mesnil-Raoul, ce projet, qui compte cinq éoliennes, devrait voir son chantier débiter d'ici la fin de l'année. Ce parc éolien, d'une puissance totale de 10 mégawatts permettra d'alimenter près de 12 200 personnes\* en électricité propre et renouvelable chaque année.



*Simulation visuelle du parc éolien de La Voie du Moulin*

La Compagnie du Vent a également obtenu les permis de construire des parcs éoliens des Ramonts et de la Plaine de Bois de Falfosse. Situés respectivement sur les communes de Ouainville et de Canouville, ces parcs comptent au total 10 machines pour une puissance globale de 23,5 mégawatts. Ils représentent un investissement d'environ 29 millions d'euros. Les premiers coups de pelle sont attendus pour fin 2015.



*Simulation visuelle des parcs éoliens  
des Ramonts et de La Plaine de Bois de Falfosse*

### Picardie : un parc éolien à Barly

La Compagnie du Vent développe un projet de parc éolien sur la commune de Barly en Picardie. Ce parc, dont le permis de construire a été délivré, devrait entrer en construction courant 2016. Il compte cinq machines pour une puissance totale de 12,5 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 27 600 000 kilowattheures permettra d'alimenter environ 15 300 personnes\* en électricité propre et renouvelable et d'éviter l'émission de 22 000 tonnes\*\* de gaz à effet de serre.



*Simulation visuelle partielle du parc éolien de Barly*

### Mise en service de l'extension du parc éolien du Petit Terroir (Somme)

La Compagnie du Vent a mis en service, en octobre dernier, l'extension du parc éolien du Petit Terroir dans la Somme. Cette extension est composée de trois éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 mégawatts, réparties sur les communes de Méneslies et de Béthencourt sur Mer. Sa production annuelle de près de 13 500 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 7 500 personnes\* en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 800 tonnes de gaz carbonique\*\*.

Les éoliennes de l'extension viennent s'ajouter au parc existant, constitué de cinq machines dont les premiers tours de pales sont intervenus en juillet 2008. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien du Petit Terroir compte huit éoliennes pour une puissance totale de 11,15 mégawatts.



*Parc éolien du Petit Terroir*

\* Source RTE 2011 Hors Chauffage \*\* Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse – CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : [info@compagnieduvent.com](mailto:info@compagnieduvent.com)

[www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com)



## **Pour plus d'information :**

[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr) - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

[www.cler.org](http://www.cler.org) - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables